

UNE ENQUÊTE

“ Les applaudissements au concert ”

« Il est bien difficile de prononcer un jugement définitif sur pareilles démonstrations aussi nécessaires qu'inutiles. C'est une question de climat. En Amérique on siffle. En Hollande on attend calmement que tout soit terminé pour applaudir. En France les applaudissements qui ne sont pas mélangés à des importations exotiques ou métèques, sont de bon aloi et semblent vouloir signaler aux interprètes qu'ils sont dans la bonne voie, qu'ils ont touché juste, qu'ils peuvent continuer. Ce genre d'« approbation manuelle » s'adresse effectivement à l'interprète — quand l'œuvre plaît — et l'interprète y est encore pour quelque chose, les applaudissements révèlent une autre « sonorité » et peuvent être considérés comme une extériorisation des auditeurs. Autre nature des applaudissements, lorsque, malgré son interprétation, il est reconnu (c'est bien difficile) ou il est connu (c'est plus facile) que l'œuvre est bonne. Et puis il y a encore d'autres genres d'applaudissements qui relèvent de circonstances particulières et privées, et sur lesquels nous ne nous arrêterons pas. Une telle diversité suffit à montrer combien il est difficile de trouver une solution générale. Je ne vois pas comment établir sur le programme d'un concert un programme pour les applaudissements. Chaque cas est particulier. Laissons donc agir l'inspiration du moment et d'un auditoire de bon aloi, celle-ci sera toujours de qualité. On applaudit l'œuvre qui plaît, l'interprète qui touche : peut-on demander une addition silencieuse qui n'affirmera auditivement son total qu'en fin de séance ? Le total risque bien de diminuer durant pareille attente. Dans la succession des différents mouvements d'une seule œuvre il faut bien constater qu'un mouvement peut plaire plus qu'un autre. Qu'advierait-il, s'il est demandé d'applaudir le mouvement qui a plu, après l'audition de deux autres mouvements moins bien acceptés, et cela sous prétexte de ne pas rompre l'unité de l'œuvre. L'expérience risque d'être dangereuse parce qu'elle serait considérée, involontairement d'ailleurs, comme une brimade sur l'auditoire. Non pas, que le compositeur qui écrit ces lignes ne songe pas à ce respect de l'œuvre. Mais les auditeurs ne sont pas obligés d'avoir un tour d'esprit de compositeur. Heureusement d'ailleurs et pour l'œuvre, et pour l'auteur, et pour les interprètes. Allant plus loin même on pourrait croire à la nécessité de ce genre de manifestation si l'on veut bien considérer ces applaudissements, comme des punctuations, comme des repos, physiologiquement et nerveusement nécessaires, et procurant un état de détente qui permet de renouveler le potentiel de l'attention. La longueur même de ma réponse prouve la difficulté du problème. Et je n'ai pas exposé tous les arguments qui peuvent s'opposer à toutes ces remarques ! Pour résumer le pour et le contre, je dirai que les applaudissements seraient dirigés dans le sens désiré par la musique et par son audition, si l'on songeait plus à la composition des program-

mes. Un programme bien composé détermine toujours une excellente mise à leur place respective de chacun des genres d'applaudissements signalés en ces lignes.

Georges MIGOT.

« Je résumerai mon opinion en peu de mots. Il ne peut être question de supprimer à un public la possibilité de manifester d'une manière évidente sa satisfaction, ni même sa réprobation (si l'on admet le droit d'applaudir, l'on doit également — par logique conséquence — admettre celui de siffler ou tout au moins de « chutter »). Je ne vois pas bien comment l'on pourrait s'y prendre pour faire le partage — dans ces éventuelles manifestations soit favorables, soit défavorables — entre ce qui revient à l'exécutant et ce qui échoit au compositeur. Il me semble cependant que l'extension aux pays latins de la coutume allemande de ne point applaudir entre les morceaux d'une symphonie ou d'une suite est fortement souhaitable. Mais — je le répète — je ne vois pas clairement comment on pourrait s'y prendre pour discipliner soit les applaudissements, soit les marques de désapprobation. Ces mouvements qui extériorisent l'impression reçue par le public en présence de l'œuvre d'art ou de l'interprète sont infiniment précieux et constituent pour l'artiste — quoi qu'en disent les compositeurs ou les virtuoses qui n'arrivent point à remuer les masses — la plus précieuse des indications et finalement des récompenses. La suppression pure et simple des applaudissements me semble une invraisemblable utopie. La réaliserait-on — par je ne sais quel miracle — qu'il serait fort triste d'assister à ce résultat. L'époque où l'on faisait la musique dans des atmosphères pseudo-religieuses et où le malheureux coupable d'avoir éternué ou toussé pendant l'exécution d'un quatuor à cordes ou d'une symphonie était mis au ban de la société musicale — ce temps a disparu avec le wagnérisme et avec l'esthétisme d'annunzien. Aujourd'hui nous pratiquons la musique avec beaucoup moins d'embarras que nos grands-pères, mais cette simplicité de mœurs ne nous empêche pas d'être aussi sérieux envers l'art que les faux « grands-prêtres » d'avant-guerre. Laissons donc au public le droit de manifester en toute liberté son opinion envers la musique et les musiciens. Je ne pense pas d'ailleurs, qu'une restriction de cette liberté puisse être au fond souhaitée que par ces musiciens précisément qui n'ont pas la conscience tranquille envers le public et qui préféreraient sans doute voir un profond et équivoque silence se substituer à la froideur hostile qui accueille certaines musiques et certains exécutants.

Alfredo CASELLA.

« Je ne suis nullement partisan des applaudissements réglementés. La spontanéité reste nécessaire ici, parce que plus sincère. L'enthousiasme du public doit être libre de se manifester à l'aise. Laissons donc ces élans caractéristiques, si particuliers aux foules. »

Paul FIEVET.